

LOCATION D'ANES DE RANDONNEE

Au Pas de l'âne Rousin

Tél : 06 82 48 09 99

anerosin@orange.fr

Adhérent Fédération Nationale Anes et Randonnée

Assurance : Multirisque agricole PACIFICA N° 10305975908

Contrat de location d'ânes 2020

Date de départ de la randonnée : Heure de rendez-vous:

Date de retour de la randonnée:

Nombre d'ânes :

Responsable (de la famille, du groupe)

Nom : Prénom :

Age:

Nombre d'enfant(s) : Age(s) :

Adresse :

Code Postal : Ville:

Pays :

Courriel:

Durée de la randonnée :

N° de Portable pendant la randonnée :

Expérience antérieures (dates et régions, nombres de jours.) :

Expérience de la montagne :

Expérience de voyage avec un équidé :

Nos tarifs

(TVA non applicable - article 293 B du CGI)

Le tarif correspond à la location d'un âne équipé d'un bât, d'un licol, d'une longe et de deux sacoches.

1 Journée	60,00 €
2 jours	120,00 €
3 jours	170,00 €
4 jours	220,00 €
5 jours	275,00 €
6 jours	310,00 €
7 jours	360,00 €

40 € par jour supplémentaire.

Transport des ânes : 1.50 €/km + 20 € de prise en charge.

Nos ânes portent un poids maximum de 30kg, nos terrains sont accidentés et pentus.

Il est demandé 30% d'arrhes à la réservation

Caution (âne et matériel)

Elle vous sera restituée selon les modalités suivantes : à condition que l'âne et le matériel soient rendus sans perte, dommages ou détérioration de votre part.

Une caution de 500€ par âne est demandée. Penser à vous munir d'un chéquier ou d'espèces.

Pas de possibilité de paiement par CB.

Le solde du séjour est fait le jour de départ de la randonnée.

Interruption de la randonnée

Toute randonnée commencée est due intégralement.

La durée de location incluse le temps de préparation de votre âne (pansage, installation du bât point sur le matériel fourni, prise en main de l'âne, consigne de sécurité et conseils)

Nous vous conseillons d'arriver la veille au Gîte vous bénéficiez en demi-pension.

46€/adulte et 41€ pour les enfants de moins de 10ans. Gratuité pour les enfants de moins de 5 ans.

Ou en gestion libre 22€/personne adulte et 20€/enfant de moins de 10ans.

S'adresser à Aline et José 04 92 46 74 30 Chalet Le Cassu

Nous pouvons ainsi faire connaissance et préparer votre randonnée.

Matériel fourni pour la randonnée

Bât, tapis, sacoches, licol, longe, carte du circuit validé par vous, trousse de premier soin.

Orge aplatie ou grain pour les randonnées.

Note : Prévoyez votre carte IGN pour le parcours.

Responsabilités

Pendant votre randonnée, vous bénéficiez de notre garantie Responsabilité Civile pour tout dommage corporel ou matériel dont nous aurions été reconnus responsables à votre égard.

L'âne est cependant sous votre responsabilité. Vous êtes le gardien de l'âne... Vous devez vous assurer d'être couverts par votre propre assurance pour les dégâts ou accidents causés par lui ou par votre faute.

Vous devez également être couverts pour les dommages corporels et pour les dégâts causés à vos biens personnels.

Afin de réserver votre randonnée, vous devrez fournir une attestation d'assurance couvrant la randonnée avec un âne.

Les conditions pour le portage des enfants uniquement s'il est prévu par votre assurance !

Note : Il est rappelé que chaque âne doit être mené par un adulte.

Risques

Toute activité physique de pleine nature comporte un risque si minime soit-il. Chaque participant en est conscient et les assume en parfaite connaissance de cause. Il s'engage à ne faire porter la responsabilité des accidents éventuels ni au loueur des ânes, ni aux éventuels autres prestataires. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par le loueur qui ne peut être tenu pour responsable des accidents dus à l'imprudence des membres du groupe.

Les ânes doivent toujours être sous votre surveillance. Ne les laissez jamais attachés seuls.

Concernant les randonnées non accompagnées, les circuits sont vendus avec un descriptif de l'itinéraire et une carte de la zone. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par le topo-guide, les organisateurs ne pouvant être tenus pour responsables des accidents résultant de l'imprudence d'un participant. Les organisateurs ne sauraient non plus être tenus pour responsables d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur. La randonnée suppose l'acceptation du risque d'imprévus dus par exemple à une modification des éléments naturels sur l'itinéraire.

Les organisateurs se réservent le droit, si des circonstances particulières mettant en cause la sécurité du groupe l'exigent, de modifier l'itinéraire ou certaines prestations du programme.

Animaux

Pour les randonnées non accompagnées, chacun reste libre de partir avec un animal de compagnie, ce sous sa seule responsabilité. Nous attirons tout de même votre attention sur les risques et sur les contraintes que cela peut entraîner (accueil en hébergement, traversée de troupeaux...).

Contrat de location

Entre :

1) le loueur

Dominique SABATIER - au Pas de l'Ane Rousin - Rue Pierre Vermeille 05460 Abriès - France
Téléphone : 06 82 48 09 99 Courriel : anerousin@orange.fr Site : ane-rando-queyras.fr
SIRET : 337 906 127 00036

2) le client

- Nom :

- Téléphone (si possible le/les portables utilisés pendant la randonnée) :

- Mail:

- Personne à contacter en cas d'urgence (nom, téléphone) :

Montant total de la location (voir tarifs page 2) :

Forfait pour jours : €
+
..... jour(s) supplémentaire(s) x 40 € : €
..... € X (nombre d'ânes) = €

Frais annexes (exemple: transport des ânes) = €

Montant de la caution : 500 € x (nombre d'ânes) = €

En signant le présent contrat, le client :

- Reconnaît avoir pris connaissance et s'engage à respecter :
 - les conditions générales de location,
 - les recommandations de sécurité et consignes fournies par le loueur pour le bien-être de l'âne et le bon déroulement de votre randonnée (voir annexe),
 - l'itinéraire fourni par le loueur,
- S'engage à respecter les chemins de randonnée et sites naturels traversés.
- S'engage à veiller au bien-être et à la bonne santé de l'animal confié et à lui prodiguer tous les soins nécessaires.

Contrat de 4 pages + 1 page annexe - Lu et approuvé

Fait en deux exemplaires, le à

Le loueur

Le client

ANNEXE I *Consignes pour le bien-être de l'âne et le bon déroulement de votre randonnée*

Cette annexe reprend les points essentiels du document « Conseils pour conduire un âne en randonnée » de la Fédération Nationale Anes et Randonnée qu'elle ne remplace en aucun cas. Prendre connaissance impérativement de l'ensemble des documents et consignes orales donnés par le loueur.

COMPORTEMENT DE L'ANE

L'âne est un animal impressionnable : ne le surprenez pas avec des gestes brusques ou avec des cris.

L'âne peut donner des coups de pieds en présence d'insectes ou si on l'agresse par derrière. Toujours garder une distance de sécurité avec les pieds arrière.

Il est gourmand, faire attention aux doigts.

S'il vous échappe, ne lui courez pas après mais bloquez-lui la route, appelez-le et attirez-le avec de la nourriture.

S'il gratte et renifle le sol il faut l'empêcher de se rouler.

L'âne est astucieux. Il est possible qu'il teste l'autorité de son meneur, agir fermement bien qu'en douceur comme avec un enfant.

BESOINS DE L'ANE, SOINS

L'âne mange de l'herbe ou à défaut du foin ou des céréales (orge) mais aussi du pain dur, des fruits. Ne pas le croire affamé s'il se précipite sur tous les brins d'herbe mais s'assurer qu'il puisse se nourrir au moins le soir en cas de randonnée de plusieurs jours.

Il boit de l'eau très propre (entre 0 et 10L par jour en fonction de sa nourriture). Lui proposer régulièrement, il boira s'il a soif.

Vérifier régulièrement que l'âne est indemne de blessure, il est important de retirer les cailloux coincés sous les sabots. Si le poil est usé, trouver l'origine du frottement, la supprimer et protéger la zone fragilisée avec un morceau de tissu (non synthétique).

Lors d'une pause prolongée, décharger et enlever le bât afin qu'il puisse se reposer, se rouler...

LE BAT

Avant de bâter l'âne, brosser principalement son dos et le passage de sangle pour éviter les frottements pouvant causer inconfort et blessures. Pour les mêmes raisons, le matériel doit être gardé propre, le poil ne doit pas être rebroussé.

Poser la couverture ou le tapis puis le bât (dans le bon sens, derrière l'épaule et le garrot), serrer la sangle qui passe derrière les jambes de devant, en avant des côtes (trop en arrière elle empêchera l'âne de respirer). La sangle doit être bien à plat, resserrer une fois que l'âne s'est habitué. Les autres sangles (bricole et avaloir) doivent être ajustées mais pas serrées, elles empêchent le bât de glisser en arrière ou en avant.

Les deux sacs doivent avoir le même poids et être posés en même temps pour ne pas déséquilibrer l'âne. Mettre les objets lourds dans le fond, répartis de chaque côté. Les objets durs ou pointus ne doivent pas rentrer dans les flancs de l'âne. Poids maximum conseillé : environ 30 kg selon la taille et la force de l'âne, le terrain...

Ne pas hésiter à enlever les sacs dans les passages étroits afin de ne pas risquer d'endommager le chargement.

CONDUITE DE L'ANE

Ne jamais enrouler la longe autour des doigts ou du poignet.

Pour freiner l'âne, tenir la longe courte.

Dans les passages délicats, garder la longe suffisamment souple pour laisser l'âne libre de ses mouvements.

Attention à ne pas laisser l'âne brouter pendant la marche, lui remonter la tête pour l'en empêcher sinon il en prendra l'habitude.

Si l'âne refuse d'avancer, il y a toujours une raison.

Ne pas tirer, marcher derrière lui ou pousser, meneur devant avec la longe souple. Il est possible d'agiter une petite branche derrière lui pour le stimuler.

ATTACHE

Ne pas attacher l'âne dans une forte pente ou à côté d'un fossé, talus, en bord de falaise... Il risquerait de tomber. Faire attention aux objets pointus, dangereux, sur lesquels il pourrait se blesser autour de lui.

Choisir un endroit ombragé, ne pas attacher l'âne à l'écart pour ne pas qu'il se sente abandonné. Dans l'idéal, il doit pouvoir manger (herbe ou branchages) pour s'occuper.

Bien suivre les conseils de l'ânier, les nœuds doivent se défaire facilement en cas de nécessité.

TRANSPORT DES ENFANTS

L'activité du loueur n'est pas de l'équitation mais du transport, vérifier auprès du loueur que le transport d'enfants est possible avant d'en prendre l'initiative. Ne pas attacher l'enfant sur l'âne, ne pas le laisser sans surveillance, un adulte doit rester à la tête de l'âne, faire descendre l'enfant lors d'un passage compliqué (obstacle, pente, rencontre d'animaux...).